

Guillaume Saouli Co-Président

Parti Pirate Suisse 3000 Berne info@partipirate.ch www.partipirate.ch

Bundesamt für Kommunikation BAKOM Lüthi Sarah Zukunftsstrasse 44 2501 Bienne

16 février 2018

Réponse à la consultation sur la modification de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)

Chère Madame Lüthi,

Par la présente, je vous transmets la réponse du Parti Pirate Suisse à la consultation sur la modification de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)

Je vous prie, Chère Madame, d'agréer mes meilleures salutations

Guillaume Saouli, Co-Président





parti**pirate**

Réponse à la consultation sur la modification de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)

Guillaume Saouli 16 février 2018

Préambule

Le Parti Pirate Suisse rejette l'usage publicité de destinée à des groupes cibles spécifiques dans l'ensemble des chaînes de télévision suisse. Les données issues de la sphère privée des suisses n'ont pas à être exploitées à des fins de positionnement publicitaire.

L'intégrité numérique des Suisses n'a pas à être compromise, tout autant que l'utilisation de la publicité destinée à des groupes cibles spécifiques par les télévisions concessionnées, qui sont réputées être de service public.

Que des diffuseurs tel que Swisscom, UPC et autres désirent pouvoir insérer des contenus publicitaires à forte valeur ajoutée dans les flux de diffusion qu'ils maîtrisent est une chose inacceptable puisqu'ils s'appuient d'une quantité de données collectées au détriment de la sphère privée des téléspectateurs et souvent à leur insu.

De plus une telle proposition aura pour conséquence néfaste le renformcement des bulles informationnelles des citoyens, qui pourraient ameneer à terme une mise en danger de la démocratie de notre pays. La création et le renforcement des bulles informationnelles sont une grave atteinte à l'intégrité numérique. Cela réduit la confrontation a d'autre realité nécessaire au développement de l'esprit critique. La proposition repend en essence ce qui est reproché aux réseaux sociaux. Elle n'a pas pris en compte le contexte global d'evolution de la societe numérique



Mesures de promotion de la qualité - Soutien à l'ATS

Le Parti Pirate Suisse soutien le financement de l'ATS pour permettre la création de valeur de haute qualité informationnelle en aval parmis les médias suisses .

Cependant Le PPS pense qu'il faut également permettre le développement d'autres agences suisses, qui peuvent répondre aux besoins des médias suisses.

En sus du financement public par le biais de la redevance LRTV, le PPS proppose de permettre l'utilisation des produits de la taxe des publciités diffusées, et en particulier en augmentant cette dernière à 25

Contributions sous-titrées diffusées dans le programme

Le PPS remarque que des objectifs SMART font défaut dans la mise en oeuvre de ces mesures. La temporalité doit être mieux définie avec des objectifs liés à un calendrier.

Exigences:

- Aboutissement de la mise en place de ces mesures sous 24 mois,
- Un contrôle qualitatif et quantitatif doit être mis en place.

Publicité destinée à des groupes cibles spécifiques

Le Parti Pirate rejete sans appel la mise en place de la publicité destinée à des groupes cibles spécifiques non seulement dans l'ensemble des chaines concessionnées, mais également pour l'ensemble des chaines non-concessionnées.

Exigences:

- Interdiction de la diffusion de publicité destinée à des groupes cibles spécifiques
- Interdiction de la collecte et consolidation d'informations permettant le ciblage des groupes et/ou individus.
- Limitation au nombre trois propriétés désirées dans le cadre de la sélection du groupe cible,
- Interdiction d'achat de données visant l'amélioration du ciblage.
- Limitation du nombre de minutes de publicitié ciblée dans tous les cas de figure à moins de 10
- Taxation des recettes de la publicité destinée à des groupes cibles spécifiques à un taux d'au moins 25